

Mise en conformité au Label ISR et aux orientations ESMA
dites « Fund Naming »

Les porteurs de parts et actionnaires des Organismes de Placement Collectif (« OPC ») suivants, dont la société de gestion est BFT Investment Managers (BFT IM), sont informés de la mise en conformité de ces OPC aux nouveaux critères du label d'Etat ISR.

La version dite « V3 » du label intègre désormais une dimension climat dans son socle et renforce la sélectivité sur les critères environnementaux, sociaux et sociétaux, ainsi que de gouvernance.

En outre, en application des nouvelles orientations européennes (ESMA 34-472-440) sur les noms de fonds utilisant des termes liés aux critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) ou à la durabilité, les entreprises liées à des activités considérées comme non-alignées avec l'Accord de Paris sur le climat (gaz, pétrole, ...) seront exclues des portefeuilles de ces OPC (il s'agit des exclusions prévues à l'article 12, paragraphe 1, points a) à g), du règlement délégué (UE) 2020/1818 de la Commission du 17 juillet 2020 complétant le règlement (UE) 2016/1011 du Parlement européen et du Conseil).

Liste des OPC concernés par ces deux évolutions :

- BFT AUREUS ISR
- BFT FRANCE MONETAIRE COURT TERME ISR
- BFT CREDIT 6 MOIS ISR
- BFT CREDIT 12 MOIS ISR
- BFT CREDIT OPPORTUNITES ISR CLIMAT
- BFT CREDIT HIGH YIELD SHORT TERM ISR
- BFT FRANCE EMPLOI ISR
- BFT FRANCE SOLIDAIRE ISR
- BFT FRANCE FUTUR ISR CLIMAT
- BFT ACTIONS EURO ODD ISR

Liste des OPC concernés par la seule application des contraintes ESMA dites « Fund Naming » :

- BFT SELECTION RENDEMENT 2027 REDUCTION CARBONE

Par ailleurs, afin d'évaluer la prise en compte des critères extra-financiers des OPC ci-dessous, les indices composant leur univers d'investissement et leur pondération évoluera comme suit :

BFT France Monétaire Court Terme ISR	80% BofA Global 1-3 year Corporate "rebasé" avec les émetteurs français + 20% BofA Global 1-3 year Corporate "rebasé" avec les émetteurs hors France	75% ICE BofA 1-3 Year Euro Financial rebasé sur la France à 60% et hors France à 40% +25% ICE BofA 1-3 Year Euro Non Financial rebasé sur la France à 60% et hors France à 40%
BFT Crédit High Yield Short Term ISR	72% ICE BofA Euro High Yield + 21% ICE BofA BB-B Global High Yield + 3,50% ICE BofA Euro Corporate + 3,50% ICE BofA Global Corporate	80% ICE BofA Euro High Yield + 20% ICE BofA BB-B Global High Yield

Les autres caractéristiques de ces OPC demeureront inchangées.

Ces modifications entrent en vigueur le 20 décembre 2024.

Elles ne font pas l'objet d'un agrément par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) et n'impliquent aucune démarche spécifique de votre part.

Les documentations réglementaires des OPC seront mises à jour pour tenir compte de ces évolutions à compter du 20 décembre 2024.

Les Document d'Informations Clés (DIC) et prospectus sont disponibles sur le site internet www.bt-im.fr.

Votre interlocuteur habituel se tient à votre disposition pour tout complément d'information.